

# Conseil d'administration

Objet: Procès-verbal

**Date**: Séance ordinaire du mercredi 9 juin 2021

**Heure**: 15 h (heure de la Gaspésie) **Lieu**: Vidéoconférence (Zoom)

### **MEMBRES PRÉSENTS**

M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale

- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et vice-président

- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise

M. Guillaume Chassé Enseignant, Campus de Gaspé

- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC, programme technique

M. Carol Cotton Groupe socio-économique et président

- M. Joey Fugère Parent

M. Jean Gagné Directeur des études

- M<sup>me</sup> Josée Laflamme Groupe socio-économique

- M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée Professionnelle

- M. Jean-Étienne Solomon Titulaire de DEC, préuniversitaire (à partir de 16 h)

- M<sup>me</sup> Lisandre Gilmore-Solomon Enseignante, Campus des Îles-de-la-Madeleine

- M<sup>me</sup> Caroline Stevens Groupe socio-économique

#### **MEMBRES ABSENTS**

- M. Malek Arab Groupe socio-économique

- M<sup>me</sup> Maika Assels Étudiante, programme préuniversitaire

- M<sup>me</sup> Lise Bourg Personnel de soutien

- M<sup>me</sup> France Côté Parent

- M<sup>me</sup> Claudia Delaney Entreprise

#### **ASSISTENT À LA RÉUNION:**

- M<sup>me</sup> Josiane Michaud Secrétaire de réunion

- M. Sylvain Vachon Personnel-cadre observateur



#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ;
- 2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 4. Suivi des postes au conseil d'administration ;
- 5. Approbation des décisions :
  - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 avril 2021;
  - 5.2. Suivis du procès-verbal du conseil d'administration du 21 avril 2021 ;
- 6. Période de questions ;
- 7. État de situation Campus de Montréal (huis clos);

# **DÉCISIONS**

- 8. Modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages à la suite des assouplissements au Règlement sur le régime des études collégiales ;
- 9. Adoption de la nouvelle version de l'AEC Intervention en travail social à Collegia;
- 10. Adoption du rapport sur la Politique sans fumée ;
- 11. Modifications au Règlement de régie interne (règlement 1);
- 12. Modifications au Règlement sur les droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial (règlement 2) ;
- 13. Adoption des nominations à la Commission des études ;
- 14. Projets à l'international Délégation au comité exécutif pour les dépenses urgentes du projet Ostréiculture rurale et adaptation (ORA) ;
- 15. Délégation selon l'article 32 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics ;



### **INFORMATIONS**

- 16. Correspondance;
- 17. Suivi du comité exécutif :
  - 17.1. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 21 avril 2021 ;
  - 17.2. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif extraordinaire du 18 mai 2021;
- 18. Information du président ;
- 19. Information de la directrice générale ;
- 20. Information du directeur des études ;
- 21. Dépôt du bilan du plan d'action 2020-2021 de la directrice générale et du directeur des études ;
- 22. Dépôt d'un avis de motion Règlement sur les conditions d'admission aux programmes offerts au Cégep de la Gaspésie et des Îles (règlement 4) ;
- 23. Dépôt d'un avis de motion Règlement sur les droits de toutes natures, cotisations et frais tarifés (règlement 11) ;
- 24. Suivi des travaux à la résidence étudiante ;
- 25. Suivi du campus de Montréal;
- 26. Suivi des activités à l'international;
- 27. Questions diverses;
- 28. Date de la prochaine assemblée ;
- 29. Levée de la séance.

# 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président du conseil souhaite la bienvenue aux membres.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, la séance est ouverte à 15 h 03.

### 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé d'ajouter un sujet en huis clos au point 7 intitulé « État de situation – Campus de Montréal ».

Il est également proposé d'ajouter un sujet au point 15 intitulé « Délégation selon l'article 32 de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics* ».

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour en tenant compte des modifications apportées.

Résolution CA-21-146

### 4. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le président accueille M. Paul-André Bourque Éloquin qui entre en poste pour un premier mandat jusqu'au 4 mai 2024.
- Le conseil remercie M<sup>me</sup> France Painchaud qui termine son mandat d'administratrice et une lettre lui sera transmise pour souligner son engagement dans la gouvernance du Cégep.
- Le conseil a reçu la confirmation du ministère quant au renouvellement du mandat de M. Carol Cotton jusqu'au 20 mars 2024 et celui de M. Malek Arab jusqu'au 15 novembre 2023.
- Le conseil a reçu la confirmation du Syndicat du personnel enseignant du campus de Gaspé du Cégep de la Gaspésie et des Îles du renouvellement du mandat de M. Guillaume Chassé jusqu'au 20 mars 2024.

# 5. APPROBATION DES DÉCISIONS

#### 5.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité au Règlement de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Antonio J. Blouin, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2021.

Résolution CA-21-147

Fichier joint: Procès-verbal\_CA\_2021-04-21

# 5.2. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AVRIL 2021

La directrice générale informe les membres des suivis qui ont été donnés aux décisions adoptées lors de l'assemblée ordinaire du 21 avril 2021 :

- Les lettres de motions de félicitations ont été transmises ;
- Le rapport annuel 2019-2020 est maintenant disponible. Les administrateurs qui souhaitent un exemplaire imprimé du document sont invités à en faire la demande au secrétariat général ;
- Suivi du service Internet aux résidences étudiantes : À la suite d'un enjeu de lenteur du service Internet aux résidences, il a été demandé par le conseil d'administration de valider les possibilités avec le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Réseau collectif). Le service des résidences est considéré comme un client privé et la mission actuelle du Réseau collectif est d'offrir des services à des organisations publiques. Le Réseau collectif est toutefois ouvert à discuter des besoins du Cégep et ouvert aux collaborations futures. À court terme, des pistes de solution ont été identifiées à la suite de discussions avec le fournisseur de services actuels ;
- Le pavillon rénové des résidences a été visité par des membres du conseil d'administration le 8 juin 2021. Les membres qui sont de passage à Gaspé et qui souhaitent visiter le pavillon sont invités à se manifester au secrétariat général ;
- L'entente avec l'organisme Bouge pour que ça bouge sera déposée pour adoption au conseil d'administration du 29 juin 2021 ;
- Le suivi des travaux sur les indicateurs de la planification stratégique sera effectué au conseil d'administration du 29 septembre 2021 ;
- À la suite du dépôt d'un avis de motion, les modifications au Règlement de régie interne sont présentées au point 11.

<u>Fichier joint</u>: Rapport\_annuel\_2019-2020

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions serait prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue.

# 7. ÉTAT DE SITUATION - CAMPUS DE MONTRÉAL (HUIS CLOS)

Le président demande le huis clos pour le traitement de ce point.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'ouvrir le huis clos à 15 h 25.

Le président demande l'autorisation pour que M. Sylvain Vachon, membre observateur, reste dans la salle pour le traitement de ce point, de même que M<sup>me</sup> Josiane Michaud, qui agit comme secrétaire de réunion.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Josée Laflamme, il est résolu :

D'accepter la présence de M. Sylvain Vachon et de M<sup>me</sup> Josiane Michaud pour le huis clos.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Lisandre Gilmore-Solomon, le huis clos est levé à 15 h 47.

Résolution CA-21-148

Les informations suivantes sont consignées au procès-verbal :

Le Cégep a reçu le Plan d'action pour assurer la qualité des services éducatifs dans les collèges privés et encadrer le recrutement d'étudiants étrangers de la part du ministère de l'Enseignement supérieur. Aucune mesure ne concerne directement le Cégep. Un communiqué sera d'ailleurs publié à ce sujet par le Cégep le 10 juin 2021.

Le Cégep a reçu une demande de la part de l'Autorité des marchés publics de lui transmettre des documents en lien avec l'entente de partenariat avec le Collège Matrix d'ici au 11 juin 2021. Une résolution sera prise (point 15) par le conseil d'administration afin d'autoriser la direction générale à assurer les suivis en lien avec cette demande.

Le conseil d'administration est informé par le comité exécutif que le règlement hors cour dans la cause de Rehill Services devrait être signé d'ici au 30 juin 2021.

# 8. MODIFICATIONS À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES À LA SUITE DES ASSOUPLISSEMENTS AU RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Le 23 avril 2021, le ministère de l'Enseignement supérieur faisait parvenir aux collèges les assouplissements au Règlement sur le régime des études collégiales pour la session d'automne 2021. Ces assouplissements permettent de modifier la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages pour le trimestre d'automne 2021. Ces modifications sont présentées dans le tableau ci-joint.

- Considérant les assouplissements permis au Règlement sur le régime des études collégiales présentées par le ministère de l'Enseignement supérieur et communiqués par une lettre le 23 avril 2021;
- Considérant que ces assouplissements permettent les modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Cégep de la Gaspésie et des Îles;
- **Considérant** la recommandation favorable de la Commission des études d'adopter les modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

D'adopter les modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

Résolution CA-21-149

<u>Fichier joint</u>: Modifications\_PIEA

# 9. ADOPTION DE LA NOUVELLE VERSION DE L'AEC INTERVENTION EN TRAVAIL SOCIAL À COLLEGIA

L'AEC Intervention en travail social a été implantée en 2002 et s'appuie sur la structure du programme local du DEC qui a été révisé à deux reprises, soit en 2012 et en 2015. L'AEC n'a toutefois pas été révisée en conséquence. La révision proposée permet d'arrimer le programme avec celui du DEC, en autres au niveau de l'approche par compétence. La révision permet également une plus grande cohérence avec l'évolution de la pratique sur le marché du travail. Les nombres d'heures et d'unités demeurent inchangés.

- Considérant les travaux d'évaluation du programme effectués par la Direction de la formation continue et la Direction des études menant à une nouvelle version du programme d'AEC Intervention en travail social à Collegia;
- Considérant la recommandation favorable de la Commission des études lors de sa séance du 26 mai 2021 d'adopter la nouvelle version du programme;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Josée Laflamme, il est résolu :

D'adopter la nouvelle version de l'AEC Intervention en travail social à Collegia.

Résolution CA-21-150

<u>Fichier joint</u>: AEC\_Intervention en travail social

### 10. ADOPTION DU RAPPORT SUR LA POLITIQUE SANS FUMÉE

L'article 5.1 de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* stipule que le directeur général d'un établissement ou la personne qui occupe une fonction de rang équivalent doit, tous les deux ans, faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la Politique sans fumée de l'établissement. Ce rapport doit être transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux dans les 60 jours suivant son dépôt.

- Considérant les obligations de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme;
- Considérant l'adoption de la Politique sans fumée du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Sur une proposition de M. Joey Fugère, il est résolu :

D'adopter le rapport sur la Politique sans fumée et le transmettre au ministère de la Santé et les Services sociaux dans le délai prescrit.

Résolution CA-21-151

<u>Fichier joint</u>: Rapport\_Politique sans fumée\_juin 2021

# 11. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE (RÈGLEMENT 1)

À la séance du 21 avril 2021, un avis de motion a été déposé informant d'une modification à apporter au Règlement de régie interne (règlement 1) afin de créer un comité de gouvernance et d'éthique.

• **Considérant** le dépôt d'un avis de motion le 21 avril 2021 présentant le mandat d'un comité de gouvernance et d'éthique;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Caroline Stevens, il est résolu :

D'adopter les modifications au Règlement de régie interne.

Résolution CA-21-152

Fichier joint : Règlement nº 1 modifié

# 12. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'ADMISSION, DROITS D'INSCRIPTION ET AUTRES DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (RÈGLEMENT 2)

À la séance du 10 mars 2021, un avis de motion a été déposé en vue de modifier le Règlement sur les droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial (règlement 2). Les modifications visent à préciser les motifs pour lesquels un étudiant ou une étudiante n'obtient pas ses documents d'immigration. Elles visent également à préciser les délais pour demander un remboursement avant le début d'un programme de formation. Les changements concernent aussi les modalités de remboursement de la formation menant à l'obtention d'une AEC.

- Considérant que le règlement 2 ne tient actuellement pas compte de certaines particularités de la formation continue, principalement en ce qui concerne la définition de la confirmation d'inscription;
- Considérant l'importance de clarifier la date de confirmation d'inscription afin de déterminer si les frais sont remboursables ou non;
- **Considérant** les changements apportés aux règles d'immigration en réponse aux défis posés par le contexte de pandémie;
- Considérant le fait que les étudiants peuvent, en contexte de pandémie, débuter leurs études à distance à partir de l'étranger sans avoir obtenu les documents généralement requis;
- **Considérant** l'importance, pour le Cégep, d'être en mesure de facturer les frais de scolarité réels engagés dans la formation des étudiants;
- Considérant le dépôt d'un avis de motion pour modifier le règlement à la séance du conseil d'administration du 10 mars 2021;
- Considérant que les modifications au règlement ont été approuvées par la Commission des études lors de sa séance du 26 mai 2021;

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, il est résolu :

D'adopter les modifications au Règlement sur les droits d'admission, droits d'inscription et aux droits afférents aux services d'enseignement collégial (règlement 2).

Résolution CA-21-153

Fichier joint : Règlement no 2 modifié

# 13. ADOPTION DES NOMINATIONS À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le conseil d'administration doit désigner les cadres responsables de campus qui sont membres de la Commission des études.

- Considérant le Règlement sur la Commission des études (règlement 10) qui prévoit la nomination d'un cadre par campus pour faire partie de la Commission des études;
- Considérant la responsabilité du conseil d'administration de nommer les cadres à la Commission des études;

Sur une proposition de M. Antonio J. Blouin, il est résolu :

De procéder à la nomination des cadres suivants pour un mandat de deux ans prenant fin le 30 juin 2023 :

- o M<sup>me</sup> Geneviève Bibeau, directrice du campus de Carleton-sur-Mer;
- M. François Castilloux, directeur de l'ÉPAQ;
- o M. Robert Richard, directeur du campus de Gaspé;
- M. Serge Rochon, directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine.

Résolution CA-21-154

# 14. PROJETS À L'INTERNATIONAL – DÉLÉGATION AU COMITÉ EXÉCUTIF POUR LES DÉPENSES URGENTES DU PROJET OSTRÉICULTURE RURALE ET ADAPTATION

À sa séance du 30 septembre 2020, le conseil d'administration a adopté une résolution (CA-20-65) autorisant une délégation de pouvoir temporaire au comité exécutif pour les achats urgents de plus de 50 000 \$ des projets Adaptation des populations côtières et économie bleue (APOCEB) et Gouvernance féminine et innovation (GEFI). Ces projets se déroulent en Afrique de l'Ouest.

Depuis l'adoption de cette résolution, le Cégep a obtenu du financement pour un troisième projet en ostréiculture. Il est proposé de déléguer au comité exécutif les mêmes pouvoirs pour la durée de ce projet.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'autoriser une délégation de pouvoir temporaire vers le comité exécutif, pour la durée du projet, afin d'autoriser les achats urgents de plus de 50 000 \$ dans le cadre du projet Ostréiculture rurale et adaptation (ORA). Les demandes d'achat doivent être approuvées par au moins deux membres du comité exécutif, excluant la participation de la directrice générale.

Résolution CA-21-155

# 15. DÉLÉGATION SELON L'ARTICLE 32 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Le 3 juin 2021, le Cégep a reçu une lettre de l'Autorité des marchés publics lui demandant de transmettre des documents en vue d'une vérification concernant l'entente de partenariat avec le Collège Matrix. Cette lettre précise qu'en vertu de l'article 32 de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics*, le président du conseil d'administration est d'office considéré comme étant le dirigeant de l'organisation. Toutefois, il est possible pour l'organisation de déléguer à la directrice générale toutes les fonctions devant être exercées par le dirigeant de l'organisation dans le cadre de cette Loi.

- **Considérant** la demande de l'Autorité des marchés publics de lui transmettre des documents et la nécessité d'agir rapidement;
- **Considérant** l'article 32 de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics* qui prévoit un pouvoir de délégation du président du conseil d'administration vers la direction générale;

Sur une proposition de M. Joey Fugère, il est résolu :

De déléguer à la directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, toutes les fonctions devant être exercées par le dirigeant dans le cadre de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics*.

Résolution CA-21-156

#### 16. CORRESPONDANCE

# LETTRE DU SOUS-MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DONNANT DES PRÉCISIONS SUR LA RENTRÉE DE L'AUTOMNE 2021

Le 23 avril 2021, le Cégep a reçu une lettre du sous-ministre de l'enseignement supérieur donnant des précisions sur la rentrée scolaire. Dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur, le ministère souhaite qu'un maximum d'activités puisse se tenir en présence. Les cégeps sont invités à porter une attention particulière aux étudiantes et étudiants qui amorcent leur projet d'études ainsi que ceux et celles vivant avec des handicaps ou ayant des besoins particuliers.

Le ministère demande donc aux cégeps d'informer leurs membres que la rentrée scolaire de l'automne se fera en présence tout en étant en mesure de basculer en formation à distance si la situation l'oblige. La distanciation physique devrait passer à un mètre dans les salles de classe.

Enfin, cette correspondance présente les assouplissements à l'application du Règlement sur les études collégiales qui seront autorisés aux sessions d'été et d'automne 2021.

Fichier joint : Lettre MES\_Rentrée scolaire

# RÉPONSE DU MINISTÈRE À LA DEMANDE DE COMMUNIQUER LE RAPPORT FINAL DE L'ENQUÊTE SUR LES COLLÈGES PRIVÉS

Le 27 avril 2021, le Cégep a demandé au ministère de l'Enseignement supérieur d'avoir accès au rapport final de l'enquête sur les collèges privés. Le ministère a traité cette demande dans le cadre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le 7 juin 2021, le Cégep a reçu le Plan d'action pour assurer la qualité des services éducatifs dans les collèges privés et encadrer le recrutement. Une décision sera prise à savoir si une demande d'accès à l'information sera de nouveau déposée afin d'avoir accès au rapport complet.

Fichier joint : Réponse\_MES\_Accès information

#### ANNONCE D'UNE AIDE FINANCIÈRE EN LIEN AVEC LA RÉFORME COMPTABLE DE 2008

Cette lettre nous informe de l'octroi d'une aide financière à recevoir qui avait été annoncée en 2010 et en lien avec la réforme comptable de 2008 pour les avantages sociaux futurs. Cette aide financière est versée au 31 mai 2021. En contrepartie, le ministère réduira d'autant les niveaux autorisés des marges d'emprunt des établissements. Cette aide représente un montant de 1 126 647 \$ pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Fichier joint : MES\_Aide financière\_Réforme comptable

# RÉPONSE DU MINISTÈRE AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'ÉVALUATION D'EMPLOI DU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE

À la suite du dépôt au ministère d'une demande d'évaluation d'emploi concernant le poste de directrice générale, le Cégep est informé que le processus d'évaluation des postes hors cadre sera retardé jusqu'à l'automne.

Fichier joint : MES\_Évaluation emploi\_Poste direction générale

#### MESSAGE DE MME ANNE-MARIE LAFORTUNE

La direction générale partage avec les membres du conseil d'administration un message reçu de M<sup>me</sup> Anne-Marie-Lafortune, enseignante au campus de Gaspé. Cette dernière remercie le cégep pour la motion de félicitations reçue et transmet ses remerciements pour le soutien reçu de la part de la direction et de ses collègues.

Fichier joint: Message Anne-Marie Lafortune

#### DEMANDE DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Le président du conseil a reçu une correspondance de l'Autorité des marchés publics l'informant qu'une demande de documents serait transmise au Cégep concernant l'entente de partenariat avec le College Matrix.

<u>Fichier joint</u> : Correspondance\_Autorité des marchés publics

# 17. SUIVI DU COMITÉ EXÉCUTIF

## 17.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 21 AVRIL 2021

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint: Procès-verbal\_CE\_2021-04-21

# 17.2. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2021

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint: Procès-verbal\_CE\_2021-05-18

### 18. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le président transmet les points d'information suivants :

#### LES BONS COUPS DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

Les membres sont informés qu'à chaque séance ordinaire du conseil, un document présentant les bons coups des membres du personnel, de la communauté étudiante et des partenaires du cégep sera déposé.

Aussi, il est proposé d'offrir aux membres du conseil de s'inscrire à la revue de presse quotidienne du cégep.

Fichiers joints : Synthèse des bons coups

# SUIVI DU FORUM DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CÉGEPS

Lors du dernier forum des présidents et présidentes des conseils d'administration des cégeps, les sujets suivants ont été abordés :

- Hausse des budgets des cégeps;
- Enjeux relatifs à l'accueil des étudiants étrangers;
- Ajout de ressources à la Fédération des cégeps pour la recherche au niveau collégial;
- Mise en place d'une instance pour les cadres responsables de la recherche;
- Augmentation des cotisations à la Fédération de 6,6 %;
- Budget de 40 millions \$ pour améliorer les infrastructures, réservé aux 17 cégeps de régions;
- Nouvelle offre de formation sur la gouvernance pour les présidents et vice-présidents;
- Travaux de la Fédération sur le projet de loi sur le français au niveau collégial;
- État de situation sur les négociations des conventions collectives.

En lien avec les négociations des conventions collectives, un membre du conseil invite la direction générale et la présidence à poursuivre les revendications concernant la reconnaissance de l'enseignement à distance dans la tâche des enseignants et enseignantes ainsi que sur les conditions de travail qui diffèrent entre la formation régulière et la formation continue.

#### ÉLECTIONS AU CA : LISTE DES POSTES À COMBLER

Les élections aux postes de présidence, de vice-présidence et aux divers comités du conseil auront lieu lors de la séance extraordinaire du 29 juin prochain. Les membres sont invités à consulter le document qui présente les postes disponibles et la nature du mandat de chaque comité.

Fichier joint : Élections au CA postes à pourvoir

#### 19. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

#### SUIVI DES NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

La directrice générale rappelle que la direction du Cégep n'est pas impliquée directement dans les négociations. Selon les informations transmises par la Fédération des cégeps, les éléments de négociations qui ne touchent pas les salaires avancent rondement et les négociations sur les salaires sont plus laborieuses. L'objectif est d'en venir à des ententes de principes d'ici la fin juin.

# IMPACT DU PROJET DE LOI SUR LA LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE DU QUÉBEC, LE FRANÇAIS (PROJET DE LOI 96)

Pour le moment, le contenu du projet de loi 96 n'a pas d'impact sur les pratiques actuelles du cégep. La directrice générale rappelle que le cégep a un statut de cégep francophone avec une autorisation d'enseigner en anglais. C'est un statut particulier accordé à seulement trois cégeps au Québec.

#### **MOBILITÉ ÉTUDIANTE**

Les ententes de mobilité nationale vont permettre d'accueillir plusieurs étudiants :

- 38 étudiants de collèges montréalais au campus de Gaspé;
- 16 étudiants du Cégep de Limoilou et du Cégep de Maisonneuve au campus des Îlesde-la-Madeleine.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le problème de logement rend l'accueil de ces étudiants difficile et pourrait même compromettre d'éventuelles ententes de mobilité si une solution permanente n'est pas trouvée.

Les membres du conseil demandent de connaître les besoins en logement pour les étudiants qui seront en mobilité à l'automne.

#### ANTENNE UNIVERSITAIRE DE L'UQAR DANS LES CAMPUS DU CÉGEP

Le Cégep est en discussion avec l'UQAR pour un projet d'antenne universitaire de l'UQAR en Gaspésie, incluant la présence de ressources dans chacun des campus du Cégep est en discussion. Il est projeté de déposer au ministère un projet conjointement avec l'UQAR à l'automne 2021.

#### RÈGLES BUDGÉTAIRES

Le ministère a déposé les règles budgétaires pour l'année 2021-2022. Il est prévu une hausse des budgets des cégeps d'environ 6,5 % pour bonifier les services aux étudiants et l'aide à la réussite. Le cégep a jusqu'au 30 septembre 2021 pour adopter son budget.

### **ÉVALUATION DU CCTT EN PÊCHE ET AQUACULTURE**

Tous les cinq ans, le ministère évalue les CCTT en vue du renouvellement de leur statut. Le ministère a débuté l'évaluation du CCTT en pêche et aquaculture et une première rencontre virtuelle a eu lieu. Le cégep et son partenaire Merinov sont en attente des conclusions du comité.

De plus, une rencontre des membres fondateurs de Merinov (UQAR, MAPAQ et Cégep de la Gaspésie et des Îles) a eu lieu. La rencontre a permis de partager les enjeux vécus par les membres fondateurs dans leur relation avec Merinov et de convenir de mécanismes pour améliorer les communications entre les partenaires.

#### LOCAUX DU CIRADD

Le CIRADD est à évaluer la possibilité de construire un bâtiment afin d'accueillir son équipe de travail. Des discussions sont en cours afin d'évaluer les besoins et les possibilités. À court terme, le CIRADD va déménager dans un nouveau local à Carleton-sur-Mer.

#### BESOINS EN LOGEMENT DANS LE SECTEUR DE CARLETON-SUR-MER

La communauté étudiante du secteur de Carleton-sur-Mer éprouve des difficultés à se loger. Une étude sur les besoins en logement sera confiée à une firme externe, étude réalisée en collaboration avec le Centre de services René-Lévesque, la Ville de Carleton-sur-Mer et le Cégep.

#### RENCONTRE DU PERSONNEL DU CÉGEP

Une rencontre de tout le personnel a eu lieu le 4 juin dernier. Plusieurs sujets ont été présentés dont la Fête de la reconnaissance 2020-2021 qui aura lieu le 7 octobre 2021. Les membres du conseil seront d'ailleurs invités à se joindre aux festivités organisées dans chaque campus.

#### 20. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études transmet les points d'information suivants :

#### **DÉROULEMENT DE LA SESSION D'AUTOMNE 2021**

La ministre a informé les cégeps qu'une couverture vaccinale de 75 % à l'échelle du Québec serait nécessaire afin de vivre une rentrée scolaire habituelle. Le cégep collabore avec la Direction de la santé publique pour atteindre les taux requis de vaccination. Une campagne d'appels téléphoniques a d'ailleurs été mise sur pied afin de sensibiliser les étudiants à la vaccination. Pour le moment, la distanciation physique prévue à la rentrée scolaire est d'un mètre.

L'activité d'inscription à Carleton-sur-Mer, aux Îles-de-la-Madeleine et à l'ÉPAQ se fera en présence. À Gaspé, l'activité d'inscription se fera à distance à moins que les règles sanitaires permettent un plus grand rapprochement. Une demi-journée d'accueil devrait se faire en présence en septembre à Gaspé.

Lors de la première semaine de cours, les départements seront responsables de faire les visites des lieux et d'organiser des activités de transition pour les nouveaux étudiants. Les étudiants de deuxième année seront également conviés aux activités d'accueil et pourront bénéficier du même accompagnement que les nouveaux étudiants.

#### GALAS DE FIN D'ÉTUDES

Les galas de fin d'études ont eu lieu dans tous les campus, en mode virtuel. Le directeur des études souligne à quel point les galas ont été un succès et remercie les équipes pour leur créativité et leur engagement qui a permis de diffuser des événements d'une qualité impressionnante.

# 21. DÉPÔT DU BILAN DU PLAN D'ACTION 2020-2021 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

La directrice générale et le directeur des études déposent le bilan du plan d'action 2020-2021 qui détaille les actions mises en œuvre en lien avec les orientations de la planification stratégique 2018-2023.

Les membres du conseil sont invités à prendre connaissance du document et à poser leurs questions directement à la directrice générale ou au directeur des études.

Fichier joint: Bilan\_Plan d'action 2020-2021\_DG et DE

# 22. DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ADMISSION AUX PROGRAMMES OFFERTS AU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES (RÈGLEMENT 4)

Le conseil d'administration est informé du dépôt d'un avis de motion pour modifier l'article 6 du Règlement sur les conditions d'admission aux programmes offerts au Cégep de la Gaspésie et des Îles (règlement 4). L'article 6 détermine les conditions de poursuite des études après un échec, un abandon ou une exclusion. Cet article fait référence à la notion de session alors que cela ne correspond pas à la réalité de la formation continue qui fonctionne davantage avec la notion de « bloc de cours ». Les conditions de poursuite des études prévues au règlement doivent donc refléter cette particularité qui permet aux étudiants de la formation continue de reprendre leurs études en main plus rapidement.

Le règlement 4 modifié sera présenté au conseil d'administration pour adoption à une séance ultérieure.

# 23. DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LES DROITS DE TOUTES NATURES, COTISATIONS ET FRAIS TARIFÉS (RÈGLEMENT 11)

Le conseil d'administration est informé du dépôt d'un avis de motion pour modifier le règlement sur les droits de toutes natures, cotisations et frais tarifés (règlement 11).

La première modification concerne la définition d'une confirmation d'inscription dans le cadre d'une attestation d'études collégiales (AEC). Le fonctionnement des AEC étant différent, les modalités d'inscription varient (méthode de confirmation d'inscription et échéanciers). Il est donc important de définir ces modalités puisque les articles relatifs à la perception et aux remboursements dépendent de ces modalités.

La deuxième modification a trait à certains frais administratifs (ou pénalités) en lien avec les coûts liés au remboursement des frais de scolarité. Une consultation juridique est en cours à cet effet.

Le règlement 11 modifié sera présenté au conseil d'administration pour adoption à une séance ultérieure.

### 24. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

La résidence étudiante comprend 56 logements à rénover. De ces 56 logements, 22 sont rénovés. Les travaux vont se poursuivre à l'automne puisque plusieurs logements à rénover sont réservés aux étudiants internationaux qui pourraient avoir l'obligation de faire une quarantaine à leur arrivée à Gaspé.

Les travaux extérieurs se poursuivent avec l'installation des fenêtres qui sera complétée avant l'arrivée des étudiants. Les travaux avancent selon les échéanciers prévus.

Les membres du conseil transmettent une motion de félicitations à M. Hugo Cavanagh, coordonnateur des ressources matérielles et M<sup>me</sup> Geneviève Milot, coordonnatrice du service des résidences, pour la qualité du suivi dans ce dossier.

# 25. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

Malgré le fait que le Cégep n'est pas visé par les enquêtes en cours au ministère de l'Enseignement supérieur, les permis d'études demandés par les étudiants du campus de Montréal tardent à être délivrés. Cette situation a fait en sorte que plusieurs étudiants ont demandé des remboursements. Une provision avait été prévue pour faire face à cette situation.

Il n'y a pas eu suffisamment d'étudiants pour démarrer les cohortes à l'été 2021 en formation à distance. Pour le moment, il y a peu d'étudiants inscrits pour suivre les formations en présence à la session d'automne (environ 30). Cette situation amène de l'inquiétude au sein de l'équipe de travail. La décision a été prise de maintenir les liens d'emploi des employés administratifs pour l'an prochain avec des tâches liées au campus de Montréal ou associées à d'autres campus.

Le recrutement international commence à s'élargir. Plusieurs demandes d'admission du Brésil et de l'Afrique pourraient faire partie de nos prochaines cohortes. Le plan de développement des marchés élaboré par Matrix sera déposé la semaine prochaine.

# 26. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Projet APOCEB : Les équipes ont été déployées sur le terrain pour expliquer le projet aux communautés locales. Les agents locaux ont également été formés. De l'équipement scientifique a été acheté.

Projet GEFI: Une entente est convenue avec le CIRADD pour avoir une ressource à temps complet au Sénégal pour ce projet. Des discussions sont en cours avec l'ÉPAQ pour que des stagiaires en aquaponie participent au projet.

Projet ORA : De l'équipement scientifique a été acheté. Des discussions sont en cours avec l'ÉPAQ pour assurer le suivi scientifique en ostréiculture.

Bureau de Dakar : L'équipe a déménagé dans un nouveau local. Du travail est effectué pour structurer les processus afin d'arrimer le fonctionnement du bureau de Dakar avec les directions et services du cégep.

Projets en développement : Le cégep a été approché par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de déposer un projet majeur sur les océans.

#### **27. QUESTIONS DIVERSES**

Le président informe que le comité des ressources humaines a procédé à l'évaluation du directeur des études (note : le rapport du comité des ressources humaines sera déposé à la séance extraordinaire du 29 juin 2021). Il tient à souligner l'excellence du travail réalisé et à transmettre une motion de félicitations à M. Jean Gagné.

#### 28. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée extraordinaire aura lieu le 29 juin 2021 de 16 h à 17h30 (heure de la Gaspésie).

### 29. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, le président lève la séance à 17 h 36.

#### **SIGNATURES**

Carol Cotton

Président du conseil d'administration

Yolaine Arseneau

Directrice générale et secrétaire générale